Mairie de Sainte-Néomaye
79260 SAINTE NEOMAYE
Club créé en 1966
N°d'assignation 21751

Association - LOI DU 1er JUILLET 1901

PROCES VERBAL – REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
Le VENDREDI 12 SEPTEMBRE, 21 heures 15

Membres présents :

Monsieur BOINOT Jérôme	**Président**
Monsieur DANIAULT Ludovic	**Vice-Président**
Monsieur GILBERT Romain	**Trésorier**
Monsieur PETIT Bastien	**Secrétaire**
Monsieur BOUDET Ludovic	**Trésorier adjoint**
Monsieur PAPOT Mickaël	**Secrétaire adjoint**
Monsieur BAUDOUIN Fabien	
Monsieur BRANGER Alexis	
Monsieur BRIAUD Fabrice	
Monsieur COTTANCEAU Mickaël	
Monsieur MALLEREAU François	
Monsieur MARACHE Frédéric	

Membre(s) absent(s) :

Monsieur BALOGE Franck	**Secrétaire adjoint**
Monsieur ALBERT Geoffroy	
Monsieur BRIAUD Baptiste	
Monsieur KRETTLY Jean-Claude	
Monsieur MARCO Pierre	
Monsieur RINGEVAL Fabien	

L'ordre du jour de cette réunion est le suivant :

1. Tournoi de Palets, le 27 Septembre 2014
2. Repas du 8 Novembre 2014
3. Questions diverses

1) Tournoi de Palets, le 27 Septembre 2014

i. Organisation générale

L'organisation du tournoi de palets va nécessiter la présence de nombreux bénévoles du Vendredi soir, pour le montage des tivolis, jusqu'au dimanche, pour le démontage.
Un planning a d'ores et déjà été mis en place pour que les bénévoles inscrivent leurs disponibilités personnelles. Monsieur le Président remercie par avance les personnes qui s'investiront et lance un appel à chaque personne pouvant prêter une plaque et des palets de nous faire signe.

Afin de stocker un maximum de nourriture au stade il faudra récupérer le congélateur qui est chez Monsieur MARCO Pierre assez rapidement.

Enfin des contacts ont été pris avec les organisateurs du concours de palets de Saivres afin de s'appuyer sur leur expérience. Par la même occasion, ils nous ont proposés de nous prêter gracieusement le « jeu de la grenouille » qui peut constituer une source de revenu annexe intéressante. Monsieur le Président tient à les remercier pour leur aide.

ii. Achats et tarifs

Les achats suivants doivent être réalisés avant le tournoi :

- Boissons auprès de la Cave Fallourd et Fils à Saint-Maixent
- Huile de friteuse et sauce auprès de la CARCED
- 80 baguettes

Le Conseil d'Administration décide de conserver les tarifs pratiqués pour les Chemins du Roy :

- Pression, Boissons en canette, Sandwichs et Barquette de frites : 2€
- Café, Rosé et Bouteille d'eau : 1€

iii. Lots

La recherche de lots se poursuit, le club tient à remercier les sponsors suivants : le Crédit Agricole de La Crèche, Expert Saint-Maixent, Soignon, l'agence Mutuelle de Poitiers de La Crèche et Intersport Niort, qui viennent compléter la liste de nos généreux donateurs.

2) Repas du 8 Novembre 2014

2 Menus ont été proposés par le traiteur LE MARMITON basé aux Grands Ajoncs (commune d'Exireuil). La formule suivante a été retenue par le Conseil d'Administration :

- Terrine de Poisson, Macédoine
- Cassoulet
- Paris Brest

Le menu proposera également un apéritif, un assortiment de fromage et le café. Le prix a été fixé par le Conseil d'Administration, après discussion, à 17€.

Une formule enfant est actuellement à l'étude et un rendez-vous a été prix au magasin V&B de Niort pour goûter les vins.

Dorénavant il faut lancer la préparation des flyers et affiches afin de les distribuer dès que possible.

3) Questions diverses

i. Point financier

Le compte Crédit Agricole est actuellement créditeur de 1863,98€ sachant que le deuxième versement des licences a été prélevé. La saison commence donc sous les meilleurs auspices.

Un allié de poids a été présent durant nos premiers matchs : le soleil ! Il nous a permis de réaliser une recette intéressante au niveau des deux premières buvettes et ainsi de couvrir les frais d'arbitrage et même de dégager un léger bénéfice.

Néanmoins il faut rester vigilant : durant les prochains mois les recettes de nos buvettes vont ralentir alors que l'arbitrage continuera à nous coûter cher. Nous comptons donc sur les prochaines manifestations pour passer l'hiver au chaud !!

ii. Point licences

La situation est très positive aujourd'hui au niveau du groupe senior car seules trois licences ne sont pas encore validées au niveau du District. Il s'agit d'un joueur blessé et de deux joueurs qui reviennent tout juste de vacances ! Autre satisfaction du début de saison : la quasi-totalité des joueurs séniors ont réglé leur cotisation. Au 15 Septembre, l'ensemble des règlements « licence senior » devrait être en possession de Monsieur le Trésorier.

Concernant le foot-loisir, les matchs et les entrainements reprennent tout juste, un point sera donc fait prochainement.

Il reste toujours possible de prendre une licence donc n'hésitez pas à prendre contact avec le secrétariat du club pour cela !

iii. Point Mairie

Monsieur le Maire de Sainte-Néomaye a bien reçu notre courrier. Le partage, avec le GJV2S, de la subvention 2015 accordée par la Mairie de Sainte-Néomaye sera bien pris en compte par le Conseil Municipal.

Les joueurs ont noté que les travaux de rénovation des grillages derrière les buts et de sécurisation du terrain sont en cours de réalisation. Les joueurs, notamment les plus maladroits devant le but, se réjouissent de voir que les choses avancent dans le bon sens !

Du côté de Romans, le dossier des buts à 7, profitable au GJV2S comme à l'ASSNR, est en cours de finalisation et un audit concernant l'éclairage du terrain est actuellement mené.

iv. SACEM

Monsieur le Président a reçu une Lettre Recommandée avec AR de la SACEM au sujet de la soirée Carnaval réalisé l'an passé. La déclaration de bénéfice n'a pas été réalisée, il demande donc à Monsieur le Secrétaire de préparer un courrier pour répondre au plus vite.

v. Panneaux publicitaires

Monsieur BRANGER Romain a fait réaliser des devis par l'entreprise « Créa-panneaux ». Les prix sont les suivants :

- 180€ pour un panneau à l'unité
- 130€ l'unité pour une commande à partir de 10 panneaux

De plus, Créa-panneaux propose de réaliser les maquettes gratuitement en l'échange d'un panneau à l'effigie de la société.

Monsieur le Président remercie Monsieur BRANGER Romain pour le bon travail réalisé. Un groupe de travail sera mis en place prochainement pour lancer l'opération.

vi. Organisation d'une tombola

Un nombre important de lots ont été récupérés pour le tournoi de palets dont une machine à café Lavazza et un set de camping. Monsieur le Président propose de mettre en place une tombola sur la saison car ces lots ne pourront être mis en jeu durant le tournoi de palets.

Le sujet sera discuté durant la prochaine réunion afin de permettre à chacun d'y réfléchir.

vii. Buvette

Les tarifs de la buvette seront portés, à partir du week-end prochain, au niveau des tarifs pratiqués pendant les manifestations pour plus de simplicité dans la gestion de la trésorerie :

- Boissons en canette : 2€
- Café, Rosé, Vin Chaud : 1€

viii. Dirigeants

Monsieur le Secrétaire signale que seuls Monsieur DUPEU Laurent, Monsieur RINGEVAL Fabien et Monsieur BRIAUD Fabrice sont des arbitres réguliers alors qu'un week-end sur deux le club aura besoin de trois arbitres. En cas d'absence il serait bien d'avoir d'autres dirigeants en cas de besoin.

Les membres du Conseil d'Administration vont essayer de relancer les anciens arbitres et d'en trouver des nouveaux parmi leurs proches.

Aucune autre question n'étant soulevée, la réunion est levée à 22 heures 30.